

Petite enfance, affaires scolaires et jeunesse

Certains opposants laissent entendre que Saint-Jean-de-Luz est une ville de vieux, une ville qui n'offre rien pour sa jeunesse.

1. Petite enfance – une offre diversifiée et structurée

La politique petite enfance repose sur une organisation centralisée et un maillage d'équipements complémentaires :

- **Guichet unique petite enfance** (149 dossiers traités en 2025), avec commissions d'attribution, coordination du pôle et animations.
- **Relais Petite Enfance intercommunal** pour l'accompagnement de 70 assistantes maternelles.
- Une offre d'accueil collective et individuelle équilibrée :
 - multi-accueil bilingue basque (22 places),
 - crèche associative au **Centre social Sagardian** (48 places),
 - micro-crèche privée (10 places),
 - maison d'assistantes maternelles privées (16 places).

Enjeu majeur à court terme : la mise à niveau des bâtiments (crèches et villa) dans un délai de deux ans, et la question du devenir du centre social compte tenu de ses difficultés.

2. Affaires scolaires – un effort financier très conséquent de la commune

a. Effectifs et structure scolaire

- 668 élèves dans le public (243 en maternelle, 425 en élémentaire).
- 485 élèves dans le privé, dont :
 - 408 à l'école Sainte-Famille d'Urquijo,
 - 77 à l'**Ikastola**.
- Projections stables dans le public pour les trois prochaines années, mais **30 % des élèves sont domiciliés hors commune**, ce qui constitue un facteur de tension budgétaire et d'organisation.

b. Soutien financier aux écoles

- Crédits écoles publiques : **36 000 €** (fournitures, animations, langues, pharmacie).
- Subvention sport scolaire : **3 000 €**.
- Forfait communal aux écoles privées : **984,43 € par élève**, soit **220 000 € en 2025** (170 000 € pour Sainte-Famille d'Urquijo et 50 000 € pour l'Ikastola).
- Projet éducatif ERASMUS de l'école URDAZURI en 2025 : **30 000 €**.

- Maintien de la tarification de la cantine

c. Activités scolaires financées par la ville (public et privé)

- Natation de la Grande Section au CM2 : **120 000 €** (piscine + transport).
- 4 éducateurs sportifs municipaux (1 h/classe/semaine).
- Chant choral (préparation du spectacle au Jai Alai).
- Classes de neige (172 enfants – écoles privées en 2025) :
 - coût total **88 000 €**, recettes **40 000 €**,
 - reste à charge pour la ville : **48 000 € (280 € par enfant)**.
- Voile (écoles publiques) : **34 000 €**.
- Temps forts : carnaval (1 800 €), Saint-Jean (15 000 €), Noël (10 000 €).
- Activités périscolaires dans le cadre du PEDT : **10 000 €**.
- Études surveillées assurées par des enseignants rémunérés par la commune.

d. Enjeux structurants pour les écoles

- Situation de certains équipements :
 - réfectoires des écoles centre et Aice Errota à reprendre sur la durée du mandat ;
- Réflexion stratégique sur la restauration scolaire :
 - maintien avec la Région ou autonomie de la commune (intégrant crèches et CCAS, voire Cesta) ;
- Évolution inéluctable de la carte scolaire :
 - La natalité est en baisse en France, mais stable à Saint Jean de Luz. Cependant l'offre de scolarité est importante, donc il faudra voir comment à terme la carte scolaire primaire et secondaire évoluera , et s'adapter.

3. Jeunesse – un dispositif d'accompagnement global

a. Accueil, information et insertion

L'Espace jeunes constitue un guichet d'information et d'accompagnement, avec des permanences de partenaires (mission locale, information jeunesse, orientation, prévention, santé, justice, addictions), et des actions structurantes :

- ateliers Parcoursup,
- jobs d'été,
- cours d'été,
- aides financières aux jeunes par des bourses (permis de conduire, voyage etc)
: **5 000 € en 2025**.

b. Animation et prévention

- Animations pendant les vacances scolaires.
- Actions de prévention et de mobilité (Ultra Park de Noël, Mai à vélo, Savoir rouler à vélo...).
- Club ados 12–17 ans :

- **250 inscrits**, dont **50 % de jeunes luziens**,
- activités, sorties, séjours et club de plage.

c. Prévention spécialisée

- Un animateur dédié à la prévention :
 - veille numérique dans le cadre du « promeneur du net »,
 - interventions dans collèges et lycées,
 - accompagnement à la recherche de stages,
 - développement de l'offre « bons plans ».

Conclusion :

La collectivité porte un **investissement très élevé et structurant** dans les politiques petite enfance, scolaires et jeunesse, avec :

- une offre complète de services,
- un accompagnement éducatif et social étendu,
- mais des **enjeux lourds à court et moyen terme** :
 - état des bâtiments,
 - évolution de la carte scolaire,
 - restauration collective,
 - organisation de la direction,
 - et devenir du centre social.